

Municipalité de Barnston-Ouest
741, chemin Hunter
Ayer's Cliff (Québec)
JOB 1C0

Téléphone : 819-838-4334
Télécopieur : 819-838-1717

Barnston-Ouest, le 21 août 2001

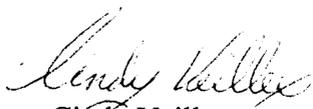
Mme Ursula Menke
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

Objet : Demande d'installation d'un service téléphonique.

Madame,

Veillez trouver ci-joint la résolution de l'assemblée régulière du conseil de juin, relative au sujet mentionné en rubrique. Des démarches auprès de la compagnie Bell Canada n'ayant donné aucun résultat, je sou mets à votre autorité ce dossier.

Dans l'attente de votre précieuse collaboration, je vous prie d'agrée r, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.


Cindy Veilleux
Secrétaire-trésorière

c.c : Chef divisionnaire questions de règlementation, Bell Canada

'01 AUG 27 8:33

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

EXTRAIT DE RÉOLUTION

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST, TENUE LE 4 JUIN 2001 A
19 HEURES 50, A LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

Madame Carole Blais,
Monsieur William Holmes,
Madame Ghislaine Leblond,

Madame Maryse Cloutier,
Madame Rita Isabelle,
Monsieur Benoît Provencher,

formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Michel Belzil

01 06 225 Lettre d'appui à M.Mme Edmond Roy pour l'installation d'une ligne téléphonique.

Considérant que Monsieur et Madame Edmond Roy ont élu domicile de façon permanente au 1432 chemin Davis, dans la municipalité de Barnston-Ouest;

Considérant que ces citoyens ont le droit de bénéficier d'un service téléphonique au même titre que tous résidents d'une municipalité;

Considérant que les problèmes de santé de Monsieur Roy pourrait nécessiter des appels d'urgence;

Considérant que sans téléphone les services de premiers soins prendront plus de temps que nécessaire pour être prodigués, ce qui pourrait entraîner des complications irréversibles;

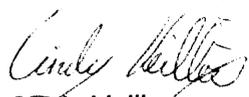
Considérant que les poteaux d'Hydro-Québec offre déjà un réseau par lesquels Bell Canada n'aurait plus qu'à installer les fils permettant au service de télécommunication de fonctionner;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Rita Isabelle, Appuyé de la conseillère Maryse Cloutier et il est résolu;

Que le conseil appuie Monsieur et Madame Edmond Roy dans leurs démarches auprès de Bell Canada, de façon a obtenir un service téléphonique dans les plus brefs délais.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
ce 21 ième jour du mois d'août 2001.


Cindy Veilleux
Secrétaire-trésorière